

[Texte]

ground would we argue that the U.S. and the Mexicans having the same deal as we have is a breach or has a negative impact on Canada? That would not make any sense, would it? Therefore, I am narrowing this down to try to ask a question that may not be askable because it may not get that narrow.

Ms Riche: Exactly. I do not think you can ever assume it would be the same deal. It would be impossible for it to be the same deal because of the size of Mexico and the difference in. . . This whole *maquiladora* strip makes it a different situation.

The Chairman: You assume that *maquiladora* survives in a U.S.-Mexico deal when you make that statement.

Ms Riche: I assume so. I think it could get larger, larger and larger.

The Chairman: I guess the question is: if you have duty-free imports and exports—

Ms Riche: Mexico becomes the *maquiladora*.

The Chairman: But so do we.

Mr. Campbell: You extend the conditions. There are a number of other regulations that may be loosened along with the duty regulations. It is not about duty only.

The Chairman: We may want to see the *maquiladora* rules changed with regard to the continuing capacity of plants to import duty free from other than the U.S.

Ms Riche: Yes.

The Chairman: We may want it. It may be in our interests in the negotiations to make our condition precedent. You cannot go on with that option of entering into the U.S. market in competition with our guys, giving duty-free access to imports for production purposes from Thailand and Japan and everywhere else. That may be one of our interests, you see. That is why I am saying—

Ms Riche: I am doubtful, because we knew the *maquiladora* existed when we were negotiating the FTA and joined the debate and the hearings. John Ralston Saul, I guess, was the first to raise it. We already knew, regardless of whether or not there was ever going to be a deal with Mexico, that we were already at risk because of the agreements of the products that were already coming across the Mexican border—the *maquiladora*. Nobody ever answered clearly the content rules on finished products coming out of the *maquiladora* to the United States and then subsequently into Canada.

The Chairman: I debate that, but all right.

Mr. Campbell: I think the whole hub-and-spoke argument is quite interesting. I find that among the people who make it there is a bit of duplicity, I think. There was no talk during the FTA debate and negotiations about hub and

[Traduction]

dont parle M. Ritchie dans le chapitre de l'Accord de libre-échange Canada/États-Unis au sujet des recours. À quel titre pourrions-nous faire valoir que le fait que les États-Unis et le Mexique aient le même accord que nous porte atteinte au Canada ou a des conséquences négatives pour notre pays? Cela n'aurait aucun sens, n'est-ce pas? Je fais cette supposition pour essayer de poser une question qui ne devrait peut-être pas se poser puisqu'une telle hypothèse ne se posera peut-être pas.

Mme Riche: Exactement, je ne pense pas que l'on puisse supposer que l'accord serait exactement le même. Il serait impossible d'avoir exactement le même accord étant donné la taille du Mexique et la différence de. . . Toute la région de la *maquiladora* rend la situation tout à fait différente.

Le président: Vous supposez que la *maquiladora* survivra dans un accord US/Mexique lorsque vous faites cette déclaration.

Mme Riche: Je le suppose. Je pense qu'elle pourrait devenir de plus en plus importante.

Le président: La question est la suivante: Si les importations et les exportations sont exemptées de douane. . .

Mme Riche: Le Mexique devient la *maquiladora*.

Le président: Mais nous aussi.

M. Campbell: On élargit les conditions. Il y a un certain nombre d'autres règlements qui peuvent être assouplis en plus des règlements relatifs aux droits. Il ne s'agit pas uniquement des droits de douane.

Le président: Nous voudrions peut-être que les règles concernant les *maquiladora* changent pour ce qui est de la capacité permanente des usines d'importer en franchise de pays autres que les États-Unis.

Mme Riche: Oui.

Le président: Nous le voudrions peut-être. Il sera peut-être dans notre intérêt de faire passer cette condition en priorité lors des négociations. Nous ne pouvons pas continuer avec cette possibilité d'entrer sur le marché américain en concurrence avec nos entreprises, permettant les importations en franchise de la Thaïlande, du Japon et d'ailleurs pour fins de production. Cela serait peut-être dans notre intérêt, voyez-vous. C'est pourquoi je dis. . .

Mme Riche: Je n'en suis pas certaine, car nous savions que les *maquiladora* existaient lorsque nous avons négocié l'Accord de libre-échange et participé au débat et aux audiences. John Ralston Saul a été le premier à soulever la question. Nous savions déjà, peu importe qu'un accord soit conclu ou non avec le Mexique, que nous étions déjà en danger étant donné les accords au sujet des produits qui traversent déjà la frontière mexicaine—la *maquiladora*. Personne n'a jamais donné de réponse claire quant aux règles sur le contenu concernant les produits finis qui sortent des *maquiladora* pour aller aux États-Unis et par la suite au Canada.

Le président: C'est discutable, mais ça va.

M. Campbell: Le principe du réseau étoilé est assez intéressant. Mais je trouve que parmi ceux qui font valoir ce principe, il y en a qui jouent un peu un double jeu. Au cours des négociations et du débat sur l'Accord de libre-échange, on